Révision du PLU

Atelier 3 : Tourisme et économie

Le diagnostic

Le diagnostic est une étape fondamentale du projet communal, et à ce titre, ne doit pas être qu'un simple état des lieux ou un inventaire de constats.

Le retour d'expérience de plusieurs PLU montre qu'au-delà d'une simple formalité, **le diagnostic est devenu le fondement de la construction du projet de la commune**. Il doit susciter le débat et les échanges pour faire évoluer les opinions arrêtées. Ce travail permet d'enrichir la compréhension du principe de développement durable et de poser les problématiques autrement qu'en terme de constructibilité.

Le diagnostic est le socle du projet. Il revêt une importance d'autant plus grande qu'aucun diagnostic n'existe en l'absence de document d'urbanisme. La mise à jour du diagnostic devra, comme décrit précédemment, s'effectuer à plusieurs échelles (échelle globale communale et une échelle intercommunale d'échange, de transit …) afin de cerner et d'actualiser au mieux les enjeux qui touchent le territoire communal.

Pour établir le diagnostic d'un territoire nous avons toujours croisé :

- **l'approche rationnelle,** ''scientifique'', qui se traduit sous forme de cartes thématiques (sur la base du fond cadastral au format DWG de la zone d'étude étendue, fourni par le maître d'ouvrage en début d'étude), plans, notes et chiffres… et qui comprend aussi des éléments identitaires telles que l'histoire, la culture du lieu…
- **l'approche sensible**, subjective, car il y a dans la vie d'une cité de nombreux aspects que l'on ne peut ni quantifier, ni cartographier…

Le PADD :

Le PADD est un document qui présente le scénario d'aménagement retenu, concrétisant les hypothèses de développement, établi en parallèle des Orientations d'Aménagement et de Programmation et préalable aux définitions réglementaires de zonage, avec lesquels il formera un tout en fin de procédure.

Il s'agit du projet politique de la commune pour les 12 années à venir, alors que les Orientations d'Aménagement et de Programmation et le Règlement (zonage, règles d'application) en constitueront la traduction réglementaire.

Notre démarche s'appuiera sur la réalisation de 3 ateliers thématiques : Habitat / Cadre de vie / Economie et tourisme.

Chaque atelier sera organisé en 3 temps :

- **Diagnostic / état des lieux/ bilan des politiques passées (scénario du fil de l'eau)**
- **Principes règlementaires et orientations de SCOT**
- **Scénarios de développement et projections pour les 10 années à venir**

LE DEROULEMENT DE L'ATELIER N 3:

Introduction :

- Rappel de la méthodologie
- Rappel des objectifs

Temps 1 : Etat des lieux et bilan des politiques urbaines passées

Les thématiques abordées :

- Economie-cadre d'emploi
- Economie touristique et analyse du domaine skiable

Organisation de la présentation :

- Eléments de contextes : profil statistique, diagnostic économique et touristique
- Bilan participatif des objectifs du PADD
- Enjeux pour le nouveau PLU

Temps 2 : les orientations et objectifs du SCOT

- Eléments du contexte territorial
- Les éléments du PADD du SCOT
- Les orientations chiffrées et spatiales inscrites au DOO
- Bilan de la compatibilité du PLU actuel avec le SCOT
- Les enjeux à intégrer dans le cadre de la révision du PLU

Temps 3 : pour aller plus loin…

- Méthodologie de définition de votre armature commerciale, économique et touristique
- Point de réflexion sur
- Définition de la méthode de travail et du planning

Temps 4 : Réflexion prospective sur le nouveau PLU

- Présentation du scénario au fil de l'eau (obligation de l'évaluation environnementale)
- Présentation de scénarios prospectifs envisageables
- Discussions sur le projet que les élus souhaitent porter

Temps 5 : Conclusion

- Bilan de la réunion
- Point planning
- Validation du travail à faire par la commission pour finaliser ce travail

ELEMENTS DE CADRAGE

Les éléments de cadrage permettent d'établir le profil statistique du territoire, de mettre en exergue les principaux enjeux identifiés ainsi que les grandes tendances passées. Les données mobilisées proviennent en grande partie de l'Insee, du SCOT, de la Communauté de communes des Rousses et de la commune de Prémanon.

Préambule : Dynamiques territoriales

Au cœur du massif du Jura, la commune de Prémanon fait partie de la station des Rousses, l'une des plus fréquentées et emblématiques du Jura. Ainsi, le profil économique de la commune est fortement axé sur le tourisme. Commune bénéficiant d'une position géographique particulièrement attractive, attestant de son attractivité résidentielle (en zone de tension immobilière), Prémanon, a été identifiée par le SCoT du Haut Jura, comme un pôle de proximité. Votre commune se situe donc à l'interface de la commune touristique car accueillant un domaine skiable et de la commune résidentielle attractive pour la qualité de son cadre de vie. Dès lors, comment qualifier le territoire Prémanonien ? Entre commune résidentielle et touristique, fréquentation touristique et habitant permanent, activités économiques et touristiques, quel sont les faits marquants et enjeux ?

Les ateliers habitat et cadre de vie ont fait ressortir de grands enjeux propres aux thématiques traitées, sur lesquels il convient de s'appuyer afin d'étayer le diagnostic économique de votre territoire et d'en faire ressortir les grands enjeux.

Vue sur une partie du domaine skiable

Musée des Mondes Polaires

Le chef-lieu et ses commerces de proximité

Temps 1 : Etat des lieux et bilan des politiques urbaines passées

1. PROFIL STATISTIQUE DU TERRITOIRE

	Prémanon (39441)	Lamoura (39275)	Les Rousses (39470)	Bois-d'Amont (39059)	Jura (39)
Population	**1177**	617	3410	1693	260587
Nombre de ménages fiscaux en 2015	**505**	277	1672	722	114239
Part des ménages fiscaux imposés en 2015, en %			76,4		54,1
Médiane du revenu disponible par unité de consommation en 2015, en euros	**34177**	26658	32196	33108	20534
Sources : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal en géographie au 01/01/2015					

Les caractéristiques de l'emploi sont relativement homogènes entre les communes du plateau. Cependant, Prémanon est la seule commune connaissant ***une variation positive de l'emploi total au lieu de travail*** *(+0,6%).*

Emploi au lieu de travail : personnes travaillant dans une commune quel que soit leur domicile. Ainsi, Prémanon est peu polarisante en termes d'emploi.

.Emploi - Chômage	Prémanon (39441)	Lamoura (39275)	Les Rousses (39470)	Bois-d'Amont (39059)	Jura (39)
Emploi total (salarié et non salarié) au lieu de travail* en 2015	**268**	187	1 047	350	96 607
dont part de l'emploi salarié au lieu de travail en 2015, en %	**82**	76	80	84,6	85,2
Variation de l'emploi total au lieu de travail : taux annuel moyen entre 2009 et 2015, en %	**0,1**	–7,8	–0,1	–2,3	–0,6
Taux d'activité des 15 à 64 ans en 2015	**87**	84	86,4	83,7	75,4
Taux de chômage des 15 à 64 ans en 2015	**6,5**	11,3	9,8	5	10,9
Sources : Insee, RP2010 et RP2015 exploitations principales en géographie au 01/01/2017					
Nombre d'établissement	*108*	*93*	*411*	*105*	*25163*
Part de l'agriculture en %	*7,4*	*7,5*	*2,7*	*5,7*	*10,7*
Part de l'industrie en %	*4,6*	*3,2*	*5,8*	*14,3*	*8,4*
Part des services en %	***71,3***	*40,9*	*61,3*	*51,4*	*55,6*
Part de l'administration publique en %	*13,9*	*38,7*	*24,3*	*21*	*15,4*
Part des établissements de 1 à 9 salariés en %	***20,4***	*21,5*	*24,8*	*14,3*	*25,5*
Part des établissements de plus de 10 salariés en %	*4,6*	*3,2*	*5,1*	*9,5*	*6*

Au regard de la répartition des activités par établissement, Prémanon est une commune dont l'activité économique est largement tournée vers les services (part largement supérieure par rapport aux communes voisines et par rapport au Département), en lien avec son attractivité résidentielle et touristique.

FOCUS SUR PREMANON : UNE COMMUNE DEPENDANTE DES BASSINS D'EMPLOIS EXTERIEURS : CONFIRMANT SA FONCTION RESIDENTIELLE

Indicateur de concentration d'emploi mesure le rapport entre le nombre d'emplois total d'un territoire sur le nombre de résidents qui en ont un. Cet indicateur permet ainsi d'informer sur l'attractivité du territoire. À titre d'exemple, quand le nombre d'emplois sur un territoire est inférieur au nombre de résidents y ayant un emploi, alors ce territoire est qualifié de résidentiel.

	2009	2015
Nombre d'emplois dans la zone	259	268
Actifs ayant un emploi résidant dans la zone	583	662
Indicateur de concentration d'emploi	**44,4**	**40,6**
Taux d'activité parmi les 15 ans ou plus en %	78,5	79
Insee 2015		

L'indicateur de concentration d'emploi montre une commune peu polarisante en matière d'emploi, à l'inverse d'une attractivité résidentielle importante. La commune est donc relativement dépendante des bassins d'emplois environnants que sont la Vallée de Joux et l'Arc Lémanique avec Genève, malgré la présence de son domaine skiable. De plus l'indicateur perd 4 point sur la dernière période Insee, mettant en exergue un phénomène de résidentialisation accrue, pouvant impacter l'identité et l'économie du territoire.

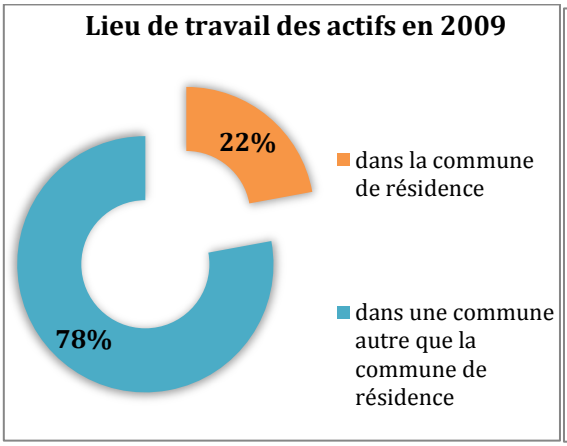

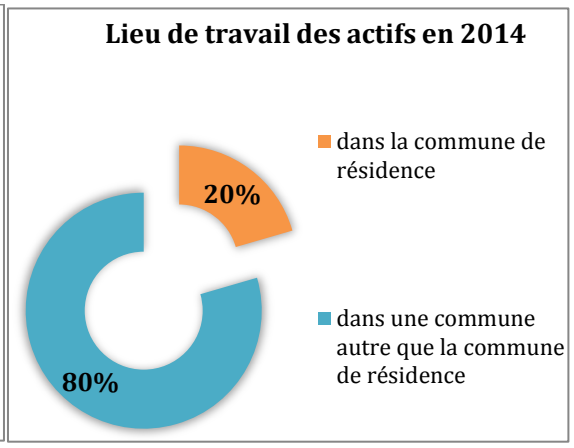

Le lieu de travail des actifs confirme la polarisation de la commune par rapport aux bassins d'emplois environnants. En effet 80% des actifs résidant à Prémanon travaillent sur une autre commune en lien avec la faiblesse du ratio emploi/actifs. Sur la période 2009-2014 cette configuration tend à se renforcer. La dépendance des actifs résidants par rapport aux bassins d'emploi est à relier aux moyens de transports utilisés.

UNE UTILISATION MAJORITAIRE DE LA VOITURE.

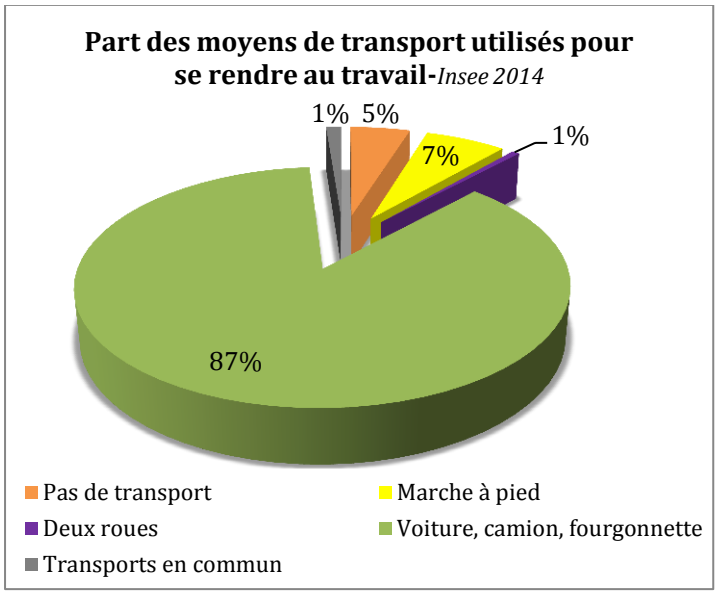

La voiture est le mode de déplacement privilégié pour se rendre sur le lieu de travail, soulevant des enjeux en termes de qualité du cadre de vie, de durabilité du territoire, de précarité énergétique et probablement d'inadaptation de la desserte de transports en commun par rapport aux besoins des actifs.

UNE POPULATION ACTIVE DIVERSIFIÉE

La composition de la population active évolue peu sur la tendance récente. Les actifs ayant un emploi sont majoritaires et représentent plus de 80% de la population active.

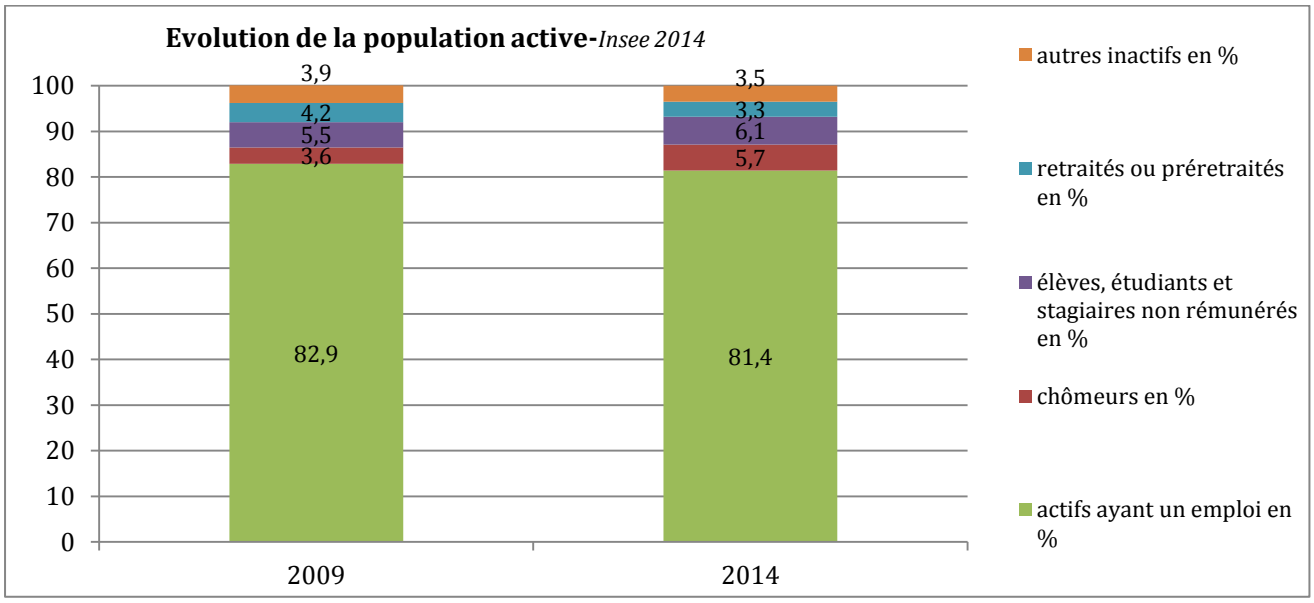

Concernant les catégories socioprofessionnelles des actifs de Prémanon montrent une diversité en termes d'emploi avec la catégorie « ouvriers » en lien avec le secteur industriel et l'activité touristique. Les agriculteurs exploitants sont très peu représentés, montrant un enjeu relativement important en termes de maintien de l'activité agricole et des espaces ouverts. De même les artisans, commerçant et chefs d'entreprise sont peu représentés, malgré la volonté communale : épicerie communale et zone d'activité (aujourd'hui vide)

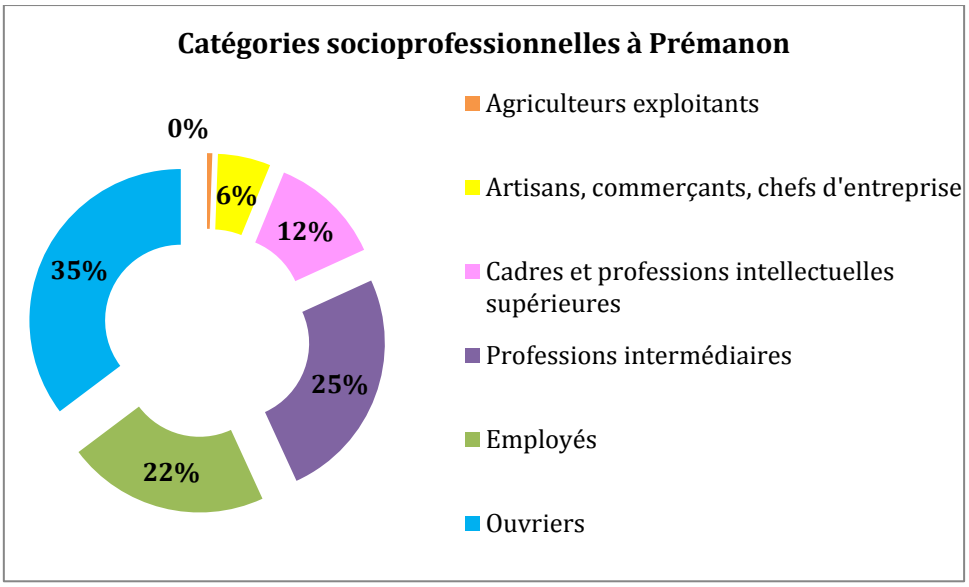

Une économie tournée vers le secteur tertiaire avec une prédominance de la sphère présentielle, en lien avec la Station des Rousses. En effet la sphère présentielle emploi plus de 88,5% des salariés travaillant à Prémanon. Par ailleurs, la comparaison entre le nombre d'établissements et le nombre de postes salariés mais en exergue un tissu économique composé de petites entreprises.

	Établissements		Postes salariés	
	Nombre	**%**	**Nombre**	**%**
Ensemble	108	100	156	100
Sphère productive	34	31,5	18	11,5
dont domaine public	0	0	0	0
Sphère présentielle	**74**	**68,5**	138	**88,5**
dont domaine public	4	3,7	65	41,7

Les entreprises de Prémanon sont majoritairement rattachées aux secteurs tertiaire, plus spécifiquement les activités de services (commerces ; hébergement et restauration), encore une fois en lien avec sa fonction touristique. Cela confirme la prégnance de la sphère présentielle et traduit parallèlement une dépendance relative à la présence du domaine skiable.

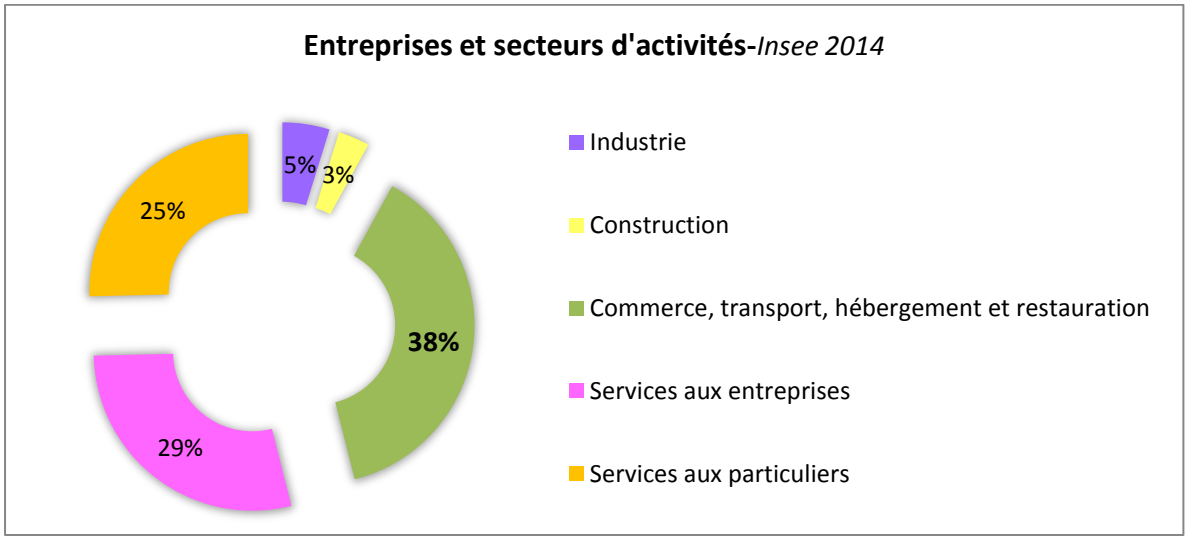

ENJEUX
Limiter la dégradation du taux d'actifs sur l'emploi total
Contenir le développement économique
Travailler sur les conditions de mise en adéquation de la structure de l'emploi et de la population n active.
Accueillir une population répondant aux besoins des employeurs locaux

Offrir de nouveaux emplois locaux adaptés aux modes de vie (mobilité et connecté)
Maintenir les emplois locaux existants
Se donner les moyens de lutter contre la précarité énergétique.

2. RECENSEMENT DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE PREMANON

La commune de Prémanon accueille plus d'une trentaine de commerces et services tous secteurs confondus. Du côté du domaine skiable (notamment Jouvencelles) se concentrent magasins de sport, commerces de bouches et hébergements ainsi que sur le chef-lieu. Sur les villages et hameaux plus résidentiels se concentrent le petit artisanat.

→ ***L'atlas cartographique annexé à la note de présentation permettra de vous repérer.***

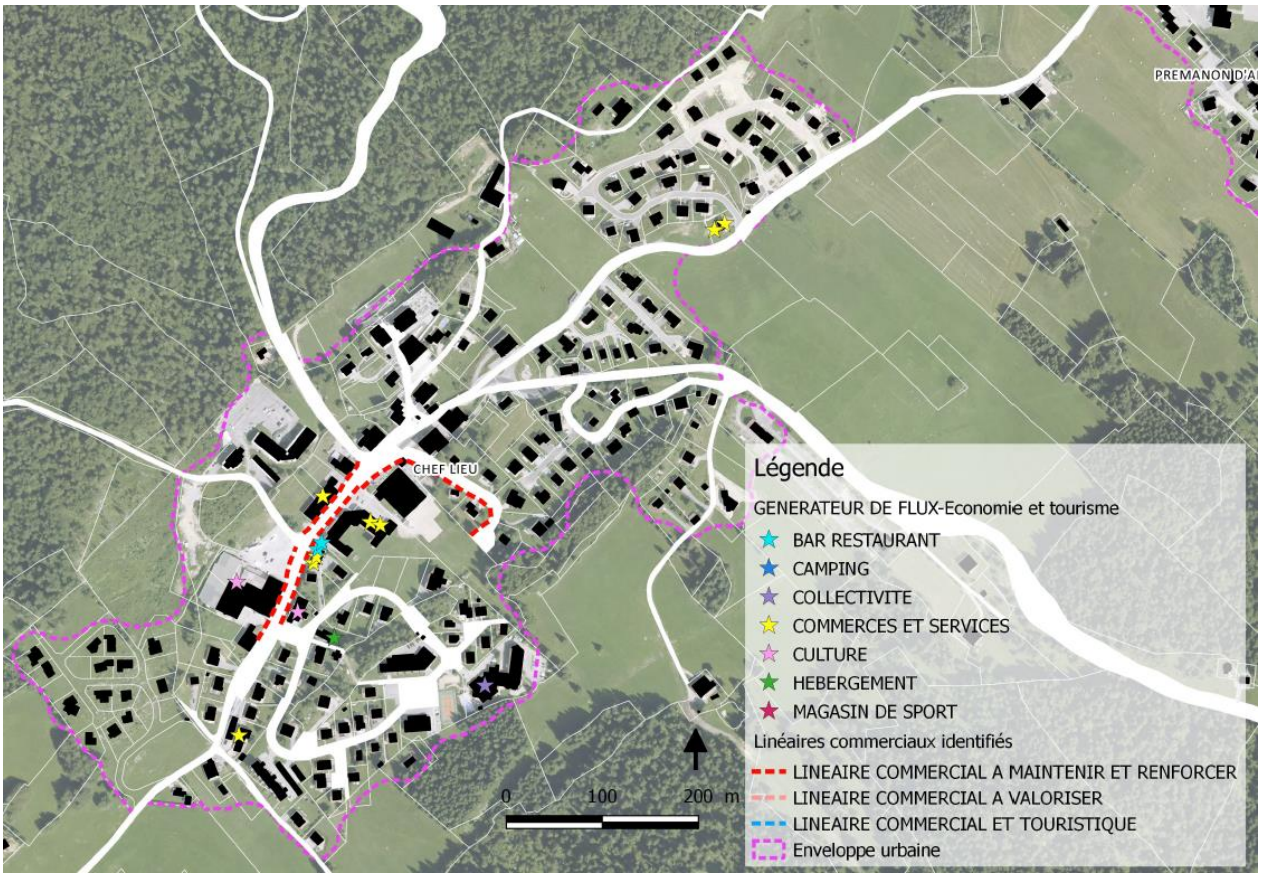

Extrait de l'atlas

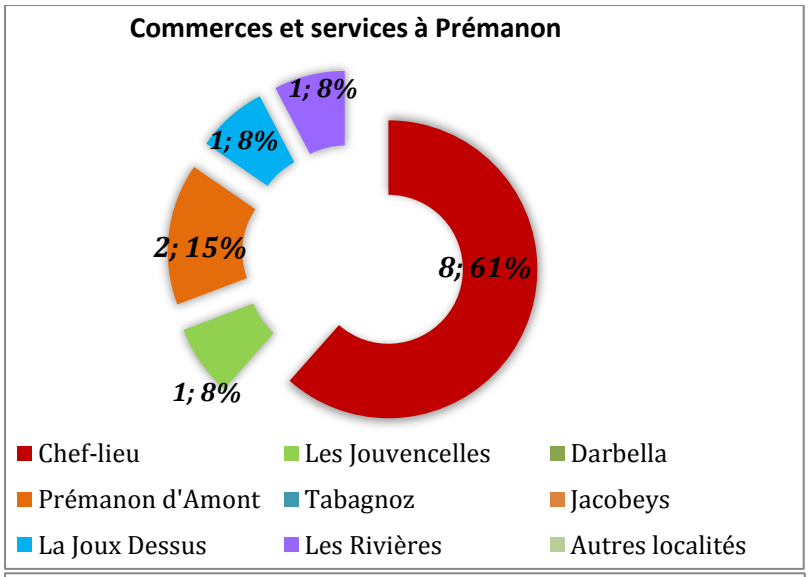

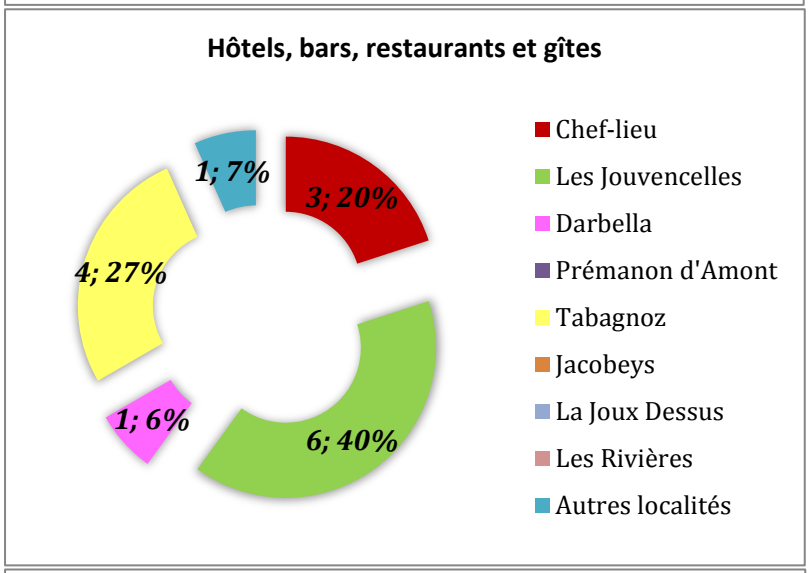

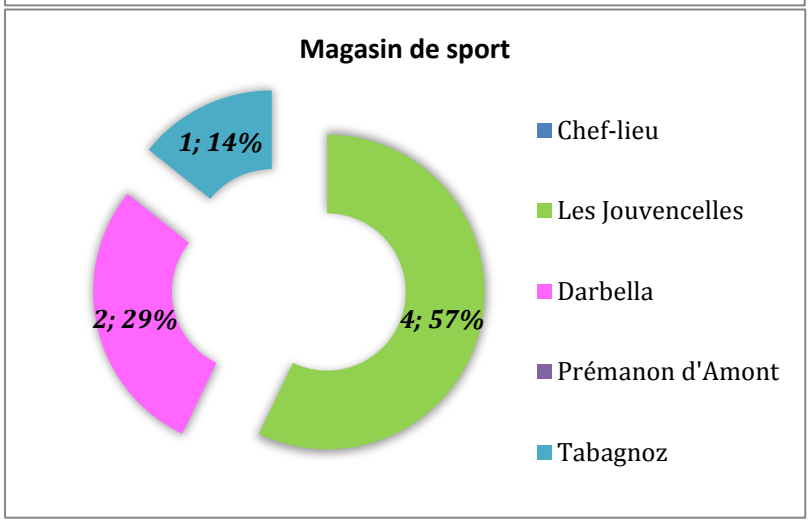

Les commerces et services sont concentrés au chef-lieu. Ce sont majoritairement des commerces de bouche et de proximité (superette, agence postale, restauration).
Des commerces de type service à la personne ou petit artisanat sont également implantés dans les villages et au chef-lieu.
Ainsi le chef-lieu est la polarité principale en matière de réponse aux besoins des habitants permanents.
La présence d'espaces culturels (musées, patrimoine, Mondes Polaires, interco), génère également des flux touristiques et donc une mixité des fonctions au sein Du pôle de vie communal.
En revanche Les Jouvencelles et Tabagnoz concentrent les hébergements et la restauration en lien avec la présence du domaine skiable. Au chef-lieu, les bars restaurants se situent sur l'axe principal.

Enfin, les magasins de sports, principalement dédiés à l'activité hivernale et donc touristiques se concentrent logiquement sur le pôle touristique de Jouvencelles et Darbella.

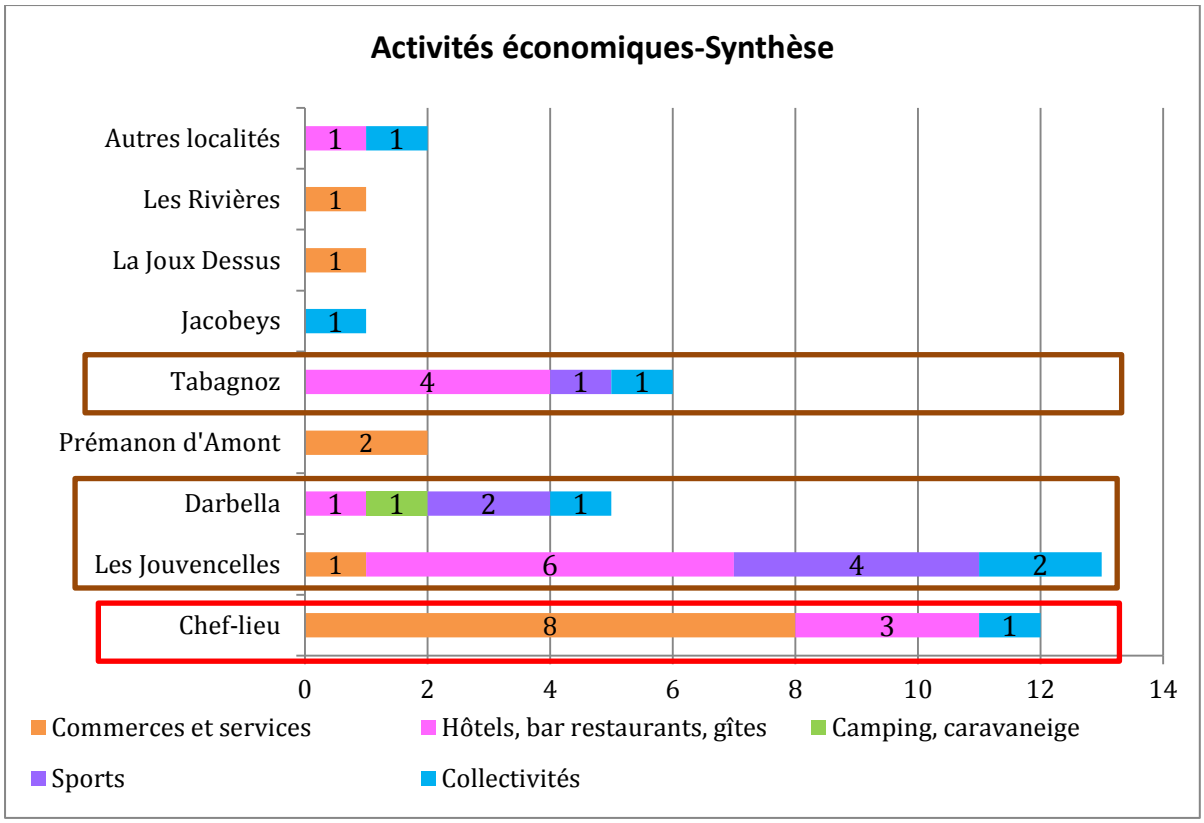

En synthèse, le chef-lieu à vocation à répondre aux besoins des habitants permanents. Ainsi la localisation des commerces etc… conforte sa position de pôle de vie communal. La présence du Musée des Mondes Polaires, le Front de Neige de fond, le Musée Paul Emile Victor et la patinoire génèrent, en saison hivernale plus qu'estivale, des flux de visiteurs importants, induisant une mixité des fonctions économiques. En revanche le linéaire commercial est quant à lui peu valorisé par l'absence d'espace public structurant et peu de raison pour les habitants de s'y rendre.

Les Jouvencelles-Fonctionnement saisonnier des commerces et hébergements à vocation touristique créant des espaces « sans vie » hors saison touristique

Espace central du chef-lieu regroupant les commerces mais manquant de structuration et de traitement qualitatif des abords.

Le pôle touristique de Prémanon est localisé aux Jouvencelles et complété par Darbella, générant une économique touristique et saisonnière dont le fonctionnement est relativement indépendant de la vie communale : saisonnalité, minorité d'habitat permanent sur ce site.

Restauration au pied des pistes- *Darbella*

La zone artisanale

Concernant l'artisanat, la commune est dotée d'une zone au niveau de sa station d'épuration. Bien que la volonté politique communal était de développer le petit artisanat ou petites entreprises à cet endroit, la localisation excentrée créer un espace aujourd'hui vide, qui ne s'est pas développer. En effet le petit artisanat est plutôt diffus sur Prémanon et son développement semble peu opportun en raison de la prédominance de l'activité touristique.

L'avenir de cette zone semble compromis, elle accueille seulement la station d'épuration et l'ACCA, équipements n'ayant pas d'intérêt à figurer dans un périmètre de zone d'activité ou artisanale.

Enjeux :
Réaffirmer les centralités du territoire et les structurer
Maintien et renforcement des dynamiques économiques et commerciale du chef-lieu en représentant les espaces publics et les déplacements
Structuration du pôle touristique : sécurisation et affirmation du pôle
Lien et complémentarité entre les deux pôles
Renforcement et revalorisation du linéaire commercial du chef-lieu et des Jouvencelles.
Valorisation du linéaire commercial de Darbella
Couvrir les besoins de proximité des habitants et des touristes fréquentant les équipements du bourg, et en conséquence de limiter les déplacements contraints, en complémentarité avec les bourgs centres environnants.
Maintien des commerces et services de proximité au chef-lieu et sur les hameaux existants

PRESCRIPTIONS DU SCOT QUANT AUX COMMERCES ET SERVICES

La commune de Prémanon est classée centralité du niveau 3 dans le SCoT du Haut Jura :

Le document d'urbanisme local couvrant Prémanon s'emparera des outils d'urbanisme règlementaire local afin de faciliter l'implantation / les mutations commerciales sur le centre-bourg et en particulier :

- par **la définition d'un linéaire commercial prioritaire** avec la mise en place d'une interdiction de changement de destination des locaux commerciaux existants vers une autre destination que le commerce, et d'une obligation de rez-de-chaussée à 3,50 mètres pour les éventuelles nouvelles constructions ou les opérations de démolitions / reconstructions afin de permettre l'accueil d'activités économiques et en particulier commerciales.

- par **la mise en place d'une charte d'enseignes et de façades co-construite avec les commerçants**.

- par des **exigences limitées en matière de stationnement et de livraisons** pour les projets de constructions ou changements de destination: pas de place de stationnement ni d'espace de livraison exigés en dessous de 400 m² de surface de plancher, 1 place pour 40 m² de surface de plancher au-delà de 400 m² de plancher.

3. ECONOMIE TOURISTIQUE

Il s'agit ici de mettre en évidence le fonctionnement du domaine skiable à l'échelle communal. Le diagnostic de la station des Rousses vient étayer la réflexion et apporte des données complémentaires mais non centrées sur Prémanon.

3.1-Un domaine skiable multipolarisé

- **SKI NORDIQUE**

Un domaine de ski de fond relié

Si le plan des pistes de la station des Rousses montre un domaine de ski nordique reliant bien les quatre villages des Rousses, la liaison entre domaine de ski de fond et ski alpin de Prémanon est multipolaire et peu lisible. La densité des pistes de ski est relativement importante avec une liaison structurante car unique entre Prémanon et Les Rousses. Les complémentarités entre les portes d'entrées sont bien présentes mais certaines pourraient être renforcées, notamment au niveau de La Frasse depuis Prémanon (parking peu aménagé et absence de signalétique). Ce phénomène peut effectivement constituer un point d'amélioration pour le domaine skiable des Rousses.

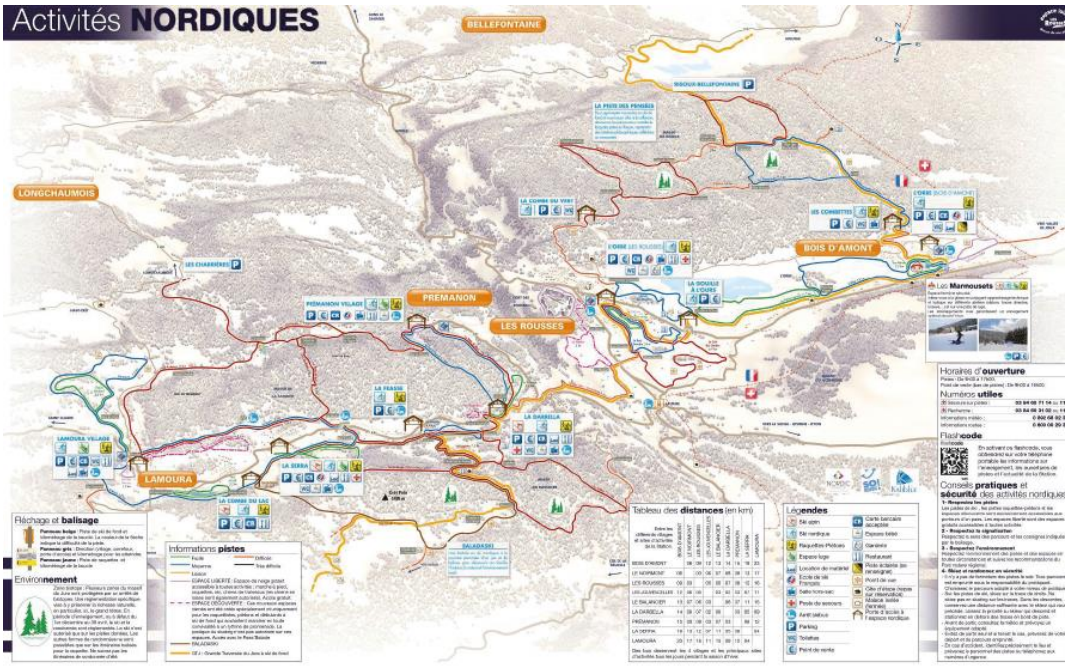

Deux portes d'entrée sur Prémanon: l'une à Prémanon village et l'autre à la Darbella. Ainsi le domaine de ski nordique parcourt la commune et est facilement accessible que ce soit pour le touriste séjournant et journalier.

→ Le lien avec le centre est-il bon ?

Le ski de fond : une activité identitaire pour la station des Rousses

La transjurassienne : une course affirmant la renommée du domaine skiable

Créée en 1979, la course accueille quelques milliers de participants. Le parcours traverse l'intégralité du domaine skiable des Rousses. Cette course véhicule une image de marque et fait de la station des Rousses un domaine de ski nordique international puisque la course est inscrite au calendrier Worldloppet (circuit mondial des courses de ski longue distance).

Chaque année, Prémanon accueille donc de nombreux participants.

Par ailleurs le centre de ski de fond est situé sur la commune de Rousses. Lors de grandes compétitions, Prémanon bénéficie des retombées économiques liées à ces évènements.

→ Dans quelle mesure Prémanon bénéficie-t-elle des retombées économiques liées à ces évènements sportifs ? Y-a-t-il un impact réel sur la commune (hébergements, restauration, fréquentation)?

La route de Prémanon ou D25 jouxtant les pistes ski de fond permet d'accéder aux pistes sans passer par les portes d'entrées signalisées et témoigne de la fonction identitaire du ski de fond à Prémanon et plus généralement à l'échelle de la Station des Rousses.

Enjeux :
Développer la station autour de l'activité ski de fond ?
Affirmer la connexion avec la Frasse sur la commune de Lamoura et l'intégration du domaine skiable des Rousses.
Maintenir et valoriser les liaisons nordiques entre les villages de la Station des Rousses.

SKI ALPIN

La Station des Rousses se situe au sud-est du département du Jura, à proximité de la frontière Suisse (à 45 km de Genève). Elle s'étend sur un plateau, à 1 120 m d'altitude en moyenne, au cœur du Parc naturel régional du Haut-Jura. Son territoire couvre une superficie de près de 10 000 hectares sur 25 km de distance, pour une population totale de 6 000 habitants (nombre de résidents permanents en 2008).

La station des Rousses a reçu le label Flocon vert, cela signifie que la station s'efforce d'assurer un développement touristique et de qualité. Ce label développement durable renforce la station dans son positionnement marketing. La station est qualifiée de montagne douce et accessible pour une clientèle familiale.
Ainsi la clientèle ciblée concerne les familles avec enfants de moins 12 à moins de 16 ans et les retraités.
Les motivations de la clientèle sont principalement le ski, les relations et la côté familial, la qualité du domaine skiable, les paysages et le calme.

Depuis 2002 le modèle de gouvernance suit celui de la station intégrée.

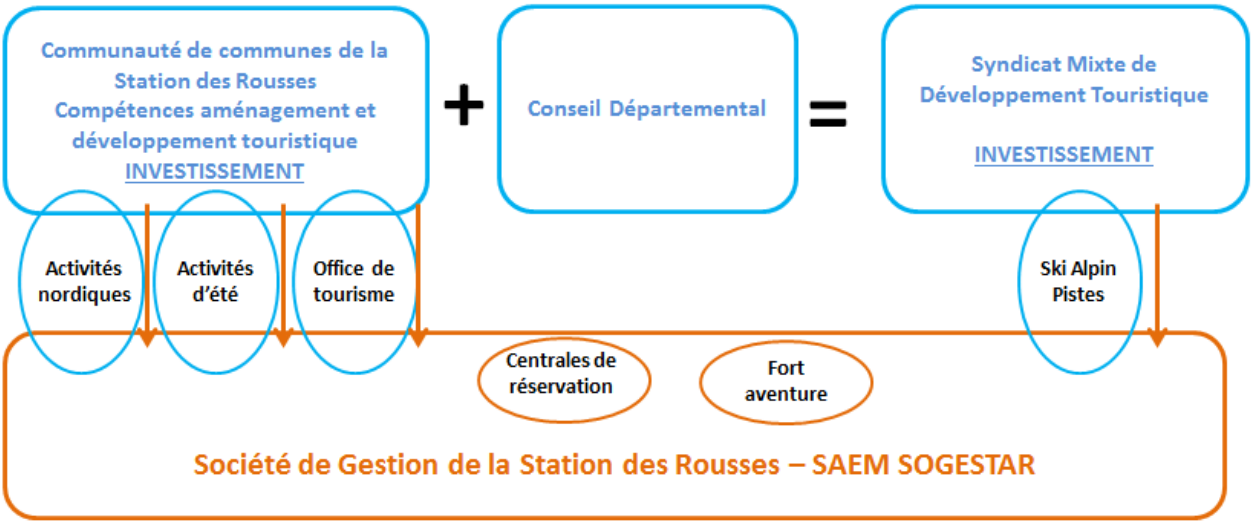

En revanche, au regard du plan des pistes, le domaine de la station des Rousses n'est pas un domaine relié. Plusieurs entités constituant la station forment différents pôles, le plus important étant celui des Jouvencelles – Balancier, Dappes, Tabagnoz, en lien avec le massif de Dôle.

→ Comment affirmer et structurer la multipolarité du domaine skiable ?

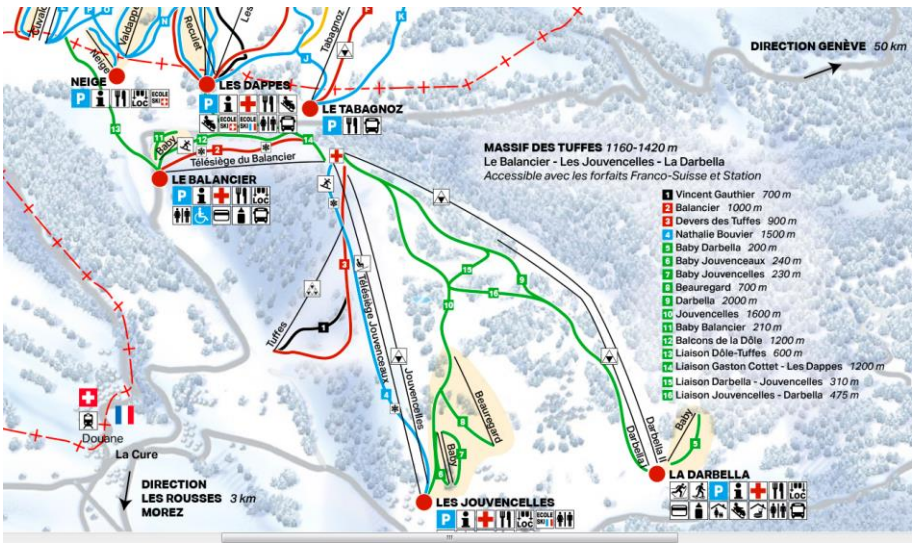

	Type	Année	Age
Télécorde	TC	2001	14
TK Baby Balancier	TK	1972	43
Tk Baby Darbella	TK	1975	40
Tk Baby Jouvenceaux	TK	1991/2006	24
Tk Baby Jouvencelles	TK	1963/1981/1991	52
Tk Beau regard	TK	1967	48
Tk Darbella Nord	TK	1972	43
Tk Darbela Sud	TK	1971/1991	44
TK Jacobeys	TK	1974	41
Tk Jouvencelles	TK	1961/1891/1991	55
TK Tuffes	TK	1969/1991	46
TSF Balancier	TSF	2004	11
TSF Jouvenceaux	TSF	1991/2006	24

Age du parc

	TO Moyen Noel	TO moyen Fevrier	TO moyen WE hors vacances	TO moyen WE Vacances	TO moyen saison
Télécorde					
TK Baby Balancier	13%	16%	10%	16%	13%
Tk Baby Darbella	8%	12%	5%	9%	10%
Tk Baby Jouvenceaux	25%	38%	17%	28%	23%
Tk Baby Jouvencelles	34%	43%	29%	40%	31%
Tk Beau regard	14%	24%	10%	16%	18%
Tk Darbella Nord	6%	9%	5%	7%	6%
Tk Darbela Sud	22%	27%	25%	24%	18%
TK Jabobeys	8%	15%	12%	9%	12%
Tk Jouvencelles	25%	29%	25%	22%	26%
TK Tuffes	16%	18%	20%	21%	17%
TSF Balancier	27%	36%	23%	32%	22%
TSF Jouvenceaux	36%	50%	29%	41%	30%

Utilisation des remontées mécaniques

Le parc de remontées mécaniques de la Station des Rousses est vieillissant (40 ans en moyenne), Les remontées mécaniques les plus occupées sont également relativement anciennes notamment sur la commune de Prémanon, expliquant pour parti le projet de liaison Dôle-Tuffes et le remplacement du télésiège des Jouvenceaux par un 6 places.
Celui-ci devrait en partie être renouvelé, dans le cadre du projet de liaison Dôle-Tuffes. (cf étude d'impact).

La capacité totale du domaine skiable est de 3 500 skieurs. L'analyse de la billetterie montre que 3 300 forfaits sont vendus sur une journée de très forte fréquentation.

Ainsi, en période de forte fréquentation, le domaine skiable arrive presque à saturation.

La répartition des pistes de ski du domaine des Rousses fait ressortir un domaine skiable familiale et accessible au plus grand nombre.

Répartition par type de piste	Surface en hectares	Répartition
Pistes vertes	28,475	62,9%
Pistes Bleues	7,261	16,0%
Pistes Rouges	7,335	16,2%
Pistes Noire	2,2	4,9%
TOTAL	45,271	

Surface totale du massif des Tuffes = 45 hectares

→ Concernant l'enneigement ?

Impacts du projet transfrontalier sur le domaine skiable des Rousses et de Prémanon ?

Le projet transfrontalier contribuera à développer la pratique et donc le domaine skiable, en connectant les deux massifs transfrontaliers

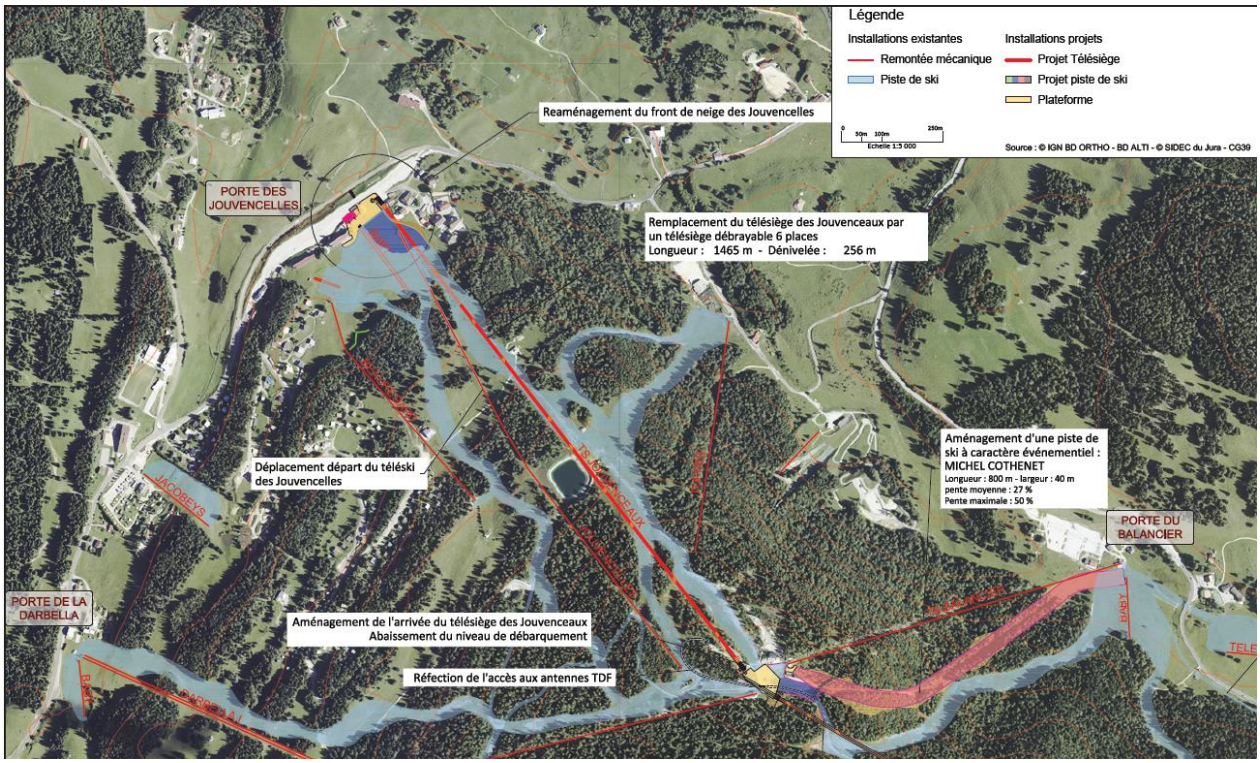

Extrait de l'étude d'impact liaison Dôle-Tuffes

Enjeux :
Anticiper le développement du domaine skiable dans son fonctionnement et l'évolution sur les polarités touristiques, alpines notamment.
Renouveler le parc de remontées mécaniques vieillissant le plus fréquenté dans le cadre du projet Dôles-Tuffes et augmenter la capacité d'accueil de la station ?
Amélioration des connexions entre les pôles en cohérence avec la stratégie touristique de la Station des Rousses
Adapter les pratiques selon l'enneigement des pistes, impliquant un domaine skiable multifonctionnel, connecté et accessible.

3.2-UNE SIGNALETIQUE EFFICACE ET QUALITATIVE

Dans le cadre de son schéma directeur de station, notamment via l'axe 4 « Valoriser le cadre de vie et développer l'animation », des investissements significatifs ont été engagés pour améliorer l'accueil et l'information sur la station. Les 4 offices de tourisme ont été rénovés, une signalétiques de commerces et services a été mise en place, impliquant du même temps, une réglementation sur la publicité et limite les impacts sur le paysage.

La station des Rousses, dans un objectif d'affirmation de son identité et de structuration a conçu une charte graphique pour la signalétique pour les quatre villages de la station. Ainsi d'un village à l'autre il est possible d'identifier le domaine skiable des Rousses. La signalétique permet d'orienter les différents types de touristes consommant sur la station des Rousses. Cette action a été réalisée dans le cadre de la requalification de la station.

L'homogénéité et la qualité dans le choix des coloris et matériaux renforce la qualité du cadre de vie et contribue à structurer le domaine en permettant aux individus de se repérer, anticipant les conflits s'usage et éventuels problèmes de circulation.

- **UNE SIGNALETIQUE BIEN ADAPTÉE AUX VEHICULES MOTORISÉS**

Les portes d'entrées des domaines de ski nordique ou alpins sont mises en évidence par une signalétique précise et bien lisible. La charte graphique permet de délimiter le domaine skiable et le panneau fait office de plateforme multimodal en indiquant les arrêts ski-bus et les autres parkings disponibles sur la commune.

La signalétique cible également des différents profils de touristes : les séjournants, journaliers, les pratiquants de ski alpin et les pratiquants de ski de fond.

La Darbella constitue une double porte d'entrée : ski nordique et ski alpin.

La porte des Jouvencelles est également bien indiquée, l'entrée sur la domaine est à double sens. Le panneau de la station des Rousses bien présent, renforcé d'un panneau de signalisation routière, identifiantle parking ainsi que l'activité dominante.

Parking sur Prémanon permettant d'accéder à la porte d'entrée de la Frasse (Lamoura)-mais absence de signalétique pour le stationnement. En revanche la piste signale l'accès à la Frasse. Cet espace est plutôt dédiés aux individus ayant déjà une connaissance du domaine de ski de fond.

Enjeux:
Aménager les espaces publics et collectifs, notamment pour l'été
Affirmer la connexion entre la Frasse sur Lamoura et Prémanon
Valorise le nœud autoroutier entre Jacobeys-Jacquettes et Jouvencelles

- **UNE SIGNALETIQUE CONCUE POUR LE TOURISTE**

Plusieurs type de touristes viennent à Prémanon : les touristes séjournants, pratiquants le ski de fond ou le ski alpin et les touristes venant à la journée sur Prémanon, pratiquant ou non le ski fond et/ou le ski alpin. La signalétique se doit donc de cibler tous les types de touristes.
Bien que Prémanon soit située en milieu rural, la signalétique des commerces et services est extrêmement détaillée, au chef-lieu, notamment et à une fonction multimodale. En effet les panneaux routiers indiquent les hébergements ou commerces et services, visibles depuis les trottoirs ou bien la rue, montrant bien la fonction touristique de la polarité communale.

Exemple de panneaux dédiés aux touristes

- **UNE SIGNALETIQUE MODE DOUX BIEN CONÇUE**

La signalétique mode doux au chef-lieu et bien conçue, sur le même mode de fonctionnement que celle de l'accès aux différentes entités du domaine skiable. La signalétique du chef-lieu est renforcée, les commerces, types d'hébergements et activités, bénéficient d'un panneau de signalisation routière customisé selon la charte graphique de la Station des Rousses (le renard, emblème de la station figure sur chaque panneau).

En revanche les connexions vélo mériteraient d'être explicitées : absence de piste cyclable sur la commune.

- **UN DOMAINE SKIABLE DONT L'IDENTITE EST AFFIRMÉE**

Eléments de signalétique

La signalétique reprend la couleur de la station (orange) ainsi que le renard, emblème de la station. Cette homogénéité et le soin accordé (police etc…) donne une dimension identitaire qualitative et marque l'espace du domaine skiable.

3.3-UNE OFFRE TOURISTIQUE MULTIFONCTIONNELLE

- **PREMANON A SU DIVERSIFIER SON OFFRE TOURISTIQUE** :

Bien que les activités hivernales et le ski soient les disciplines favorites pratiquées par les touristes, la commune dispose d'activités ne nécessitant pas d'enneigement. De nombreuses autres offres touristiques à l'échelle des 4 villages sont également proposées assurant une fréquentation estivale non négligeable.

Sur Prémanon :

- L'Espace des Mondes Polaires a changé la physionomie du chef-lieu et renforcé son l'attractivité touristique.
- Les activités quatre saisons, se localisent principalement au chef-lieu, puis sur toute la commune, ne se concentrant pas sur le pôle touristique des Jouvencelles.

→ la mixité des fonctions économiques et touristiques est assurée au chef-lieu.
Cela permet d'assurer la pérennité des commerces de proximité, qui connaissent une période d'affluence en haute saison.

Enjeux :
Renforcer les complémentarités entre les polarités touristiques
Rechercher une meilleure lisibilité/ structuration de l'offre.
Connecter les polarités touristiques et commerciales
Continuer le développer d'une offre quatre saisons

Synthèse : Armature éco-touristique-CONSTATS

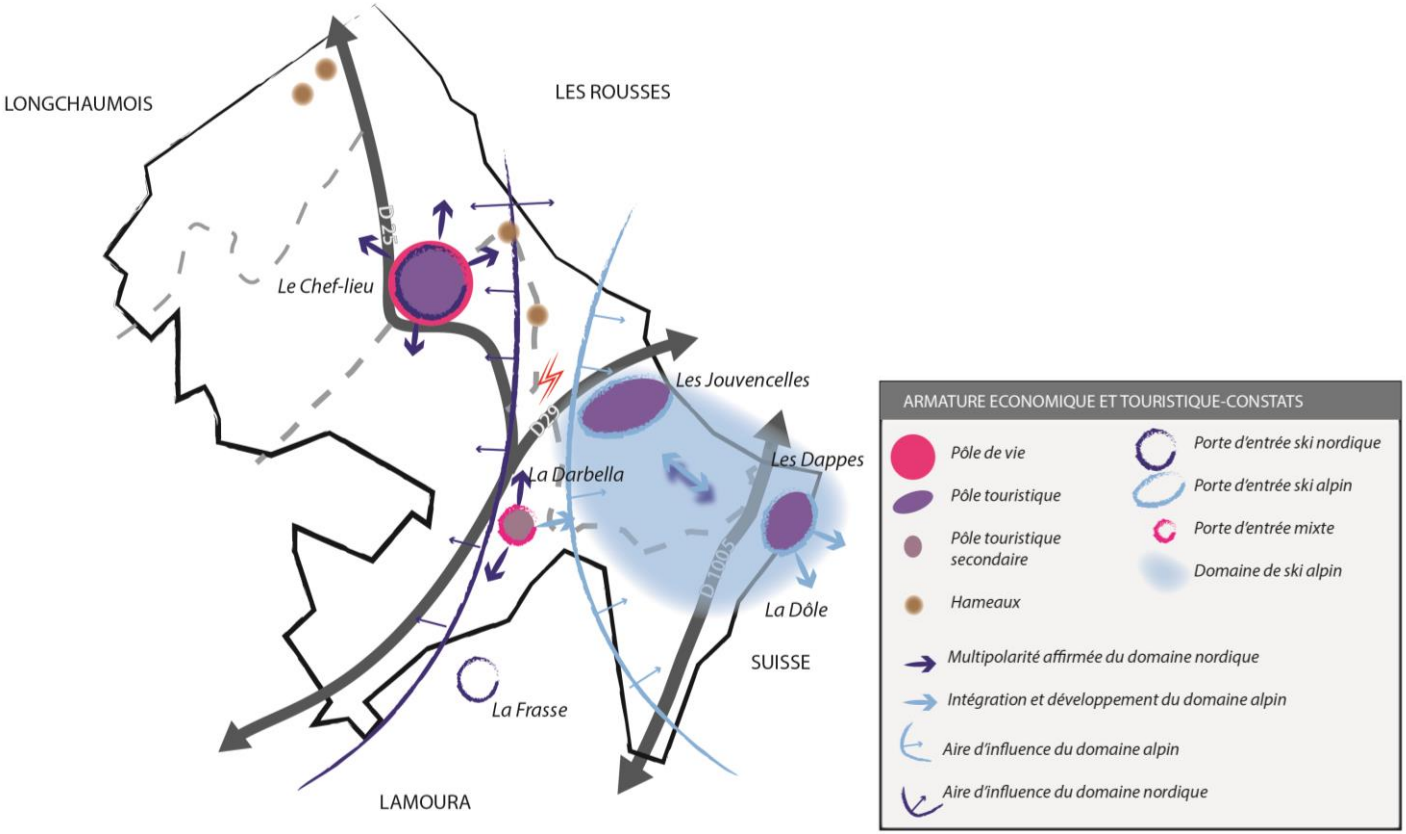

Prémanon est un territoire multipolaire accueillant de nombreuses fonctions touristiques. Le domaine skiable aux limites bien précises est une polarité touristique bien identifiée. Le domaine skiable est quant à lui polarisé entre les 4 villages de la station des Rousses, affirmant la fonction identitaire de la discipline.

Le chef-lieu, pôle de vie de la commune, est également une centralité touristique quatre saisons et accueille une mixité des fonctions urbaines : accueille des services et commerces de proximité à destination des habitants permanents.

La Darbella a été identifié en tant que pôle secondaire car à l'interface du domaine skiable alpin et du domaine de ski fond. Cette polarité occupe une fonction de pivot à l'échelle de Prémanon.

→ ***Quel rôle pour le chef-lieu ?***

→ ***Quelles complémentarités entre les différents pôles ?***

3.4-HERBERGEMENT TOURISTIQUE

▶ LE PARC D'HEBERGEMENT TOURISTIQUE

Le parc de lits touristiques se compose de lits marchands ou lits chauds et lits non marchand, dits lits froids ou résidences secondaires, peu occupé, représentant un manque à gagner pour la station et les établissements.

Les formes d'hébergement, marchands ou non prennent de nombreuses formes extrêmement diversifiées à Prémanon.

(1)-Les hébergements de type hôteliers ou grands complexes se concentrent sur le pôle station des Jouvencelles principalement, au niveau du front de neige avec des RDC commerciaux sur les principaux bâtiments des Jouvencelles. (cf atlas)

Hébergements touristiques sur le front de neige des Jouvencelles

La Dôle concentrent également des hébergements hôteliers, bien que n'étant pas sur le territoire, ces lits chauds participent du fonctionnement du domaine skiable.

***(2)*-Le centre de vacances des Jacobey**s fermé depuis 2015, reste inoccupé et représente un manque à gagner relativement important pour la commune. Effectivement ces bâtiments bénéficient d'une position géographique idéale et mériteraient de retrouver une activité.
Quelle reconversion envisager pour ce type de structure ? Celui-ci pourrait constituer un nœud central.
Faire de cette polarité touristique une force ? Comment résoudre les problèmes de sécurité par rapport à la traversée de la départementale, particulièrement important à cet endroit ? et le coût d'une telle opération ?

Centre des Jacobeys aujourd'hui vacant

***(3)* Les centres d'hébergements collectifs ou centres de vacances** sont relativement nombreux, et s'égrènent sur la commune, souvent à proximité du domaine skiable. L'entité Combe des Arcets et du Mont Fier est particulièrement évocatrice de ce phénomène. Les hébergements touristiques sont plus diffus, et correspondent à un tourisme plus vert et pas nécessairement orienté vers l'économie neige, semble-t-il.

→ **Qui sont les opérateurs ? Réservation par plateforme ou non ?**

(4) **La Combe des Galants-Secteur de la Jacquette**- une entité urbaine déconnectée du fonctionnement communal où les boisements entourent le site, lui conférant un caractère intimiste sans covisibilités sur le reste des entités bâtis de la commune et indépendante du fonctionnement communal.
De nombreuses constructions de type chalets et des hébergements insolites se situent au niveau de la Jacquette, ce sont principalement des résidences secondaires. Ce secteur met en exergue un phénomène d'entre soi. Les résidences secondaires prédominent et les formes urbains sont éclectiques.

Entrée de différents lotissements-Phénomène d'entre soi

Les boisements dissimulent les constructions-Diversité architecturale

Eclectisme architecturale- diversité des époques et style de constructions aujourd'hui résidences secondaires

(5) **La Darbella et Tabagnoz** - Hébergements où se concentrent des lits chauds sur de structurent de petites envergures. La présence de lits froids est diffuse et minoritaire. Le pôle de la Darbella est multifonctionnel en raison de la présence du camping.

Synthèse : Hébergements touristiques-Constats

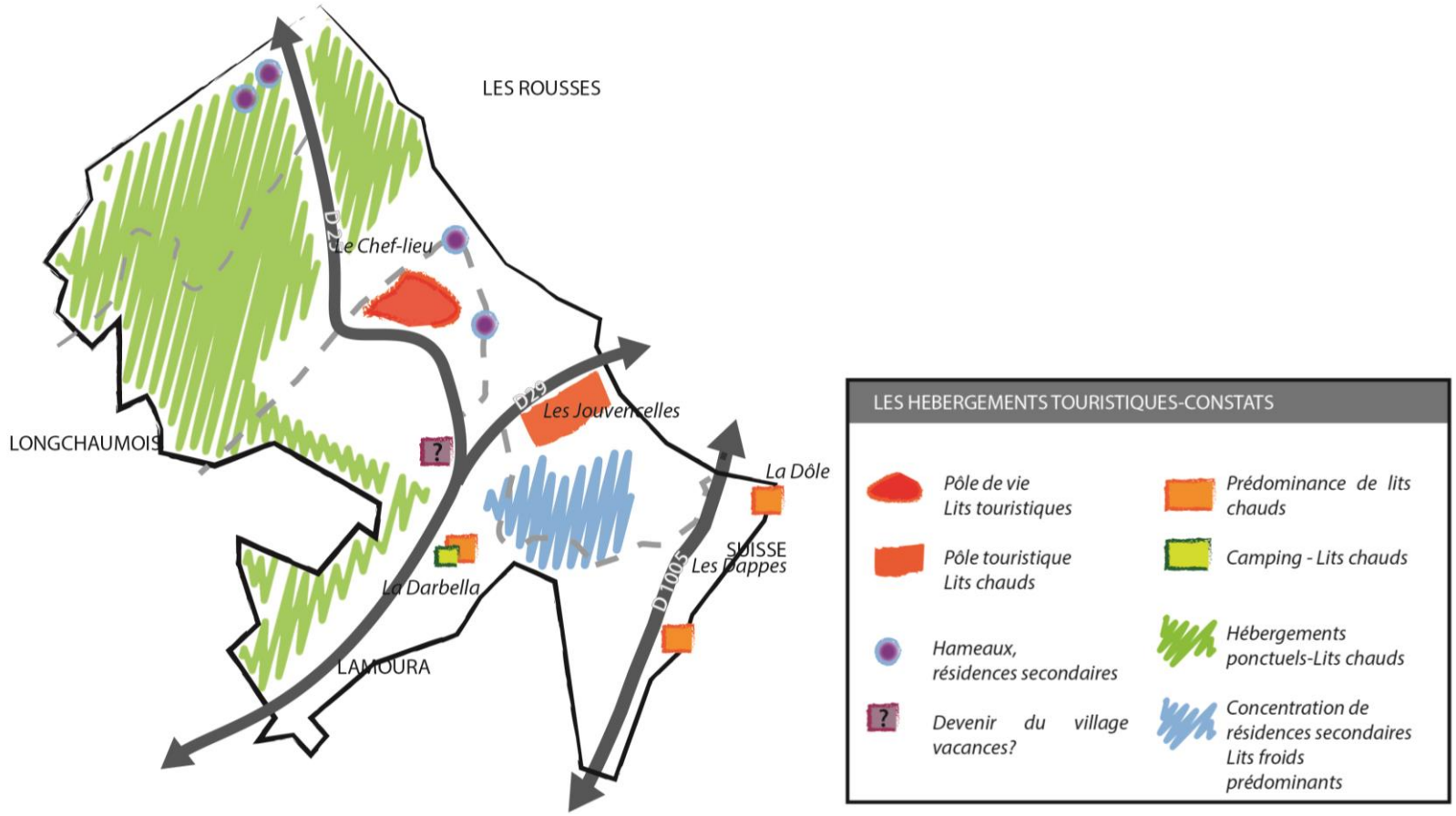

Un parc d'hébergements diversifiés, à l'image de la multipolarité du territoire, mettant en exergue des enjeux en termes de structuration, et d'organisation. Quel avenir pour le centre des Jacobeys ?

Quel développement envisager pour le futur ?

Eléments du PADD de Prémanon : évaluer l'impact des politiques passées

Les orientations du PADD approuvé en 2006

Le bilan du PADD proposé permet d'évaluer ce qui a fonctionné ou non dans le précédent PLU, les éléments que vous souhaitez conserver car non réalisé ou objectif à maintenir. La catégorisation envisagée est une proposition. Vous pouvez changer la graduation proposée (atteinte des objectifs ou non, partiellement ?...) Ce tableau fait office d'aide à la décision et permet de d'évaluer le précédent projet politique et vous aidez à construire le nouveau, au regard des évolutions passées.

objectif atteint en progrès à revoir

Orientation 3

3-Favoriser l'attractivité touristique	Bilan
Améliorer l'offre d'équipement pour le ski en multipliant les portes d'entrée sur le territoire	Réalisé à ce jour ?
Possibilité de développement : Les Jacobeys : terrains libres pour le développement touristique Les Jouvencelles : possibilité d'aménagement autour de la gare du télésiège : réaménagement du parking devant le télésiège Développer le ski nordique	Réalisé à ce jour ??

Orientation 4

4-Permettre l'accueil d'activités artisanales	Bilan
Secteur développement activités artisanales au nord du bourg de Prémanon, proximité station d'épuration	

Orientation 5

5-Prévoir les équipements collectifs généraux nécessaires à la population	Bilan
Agrandissement du cimetière	
Besoin de locaux techniques	Fait ?
Maillage viaire pour les zones de développement autour du chef-lieu	

Temps 2 : les orientations et objectifs du SCOT

2.1-Eléments du contexte territorial

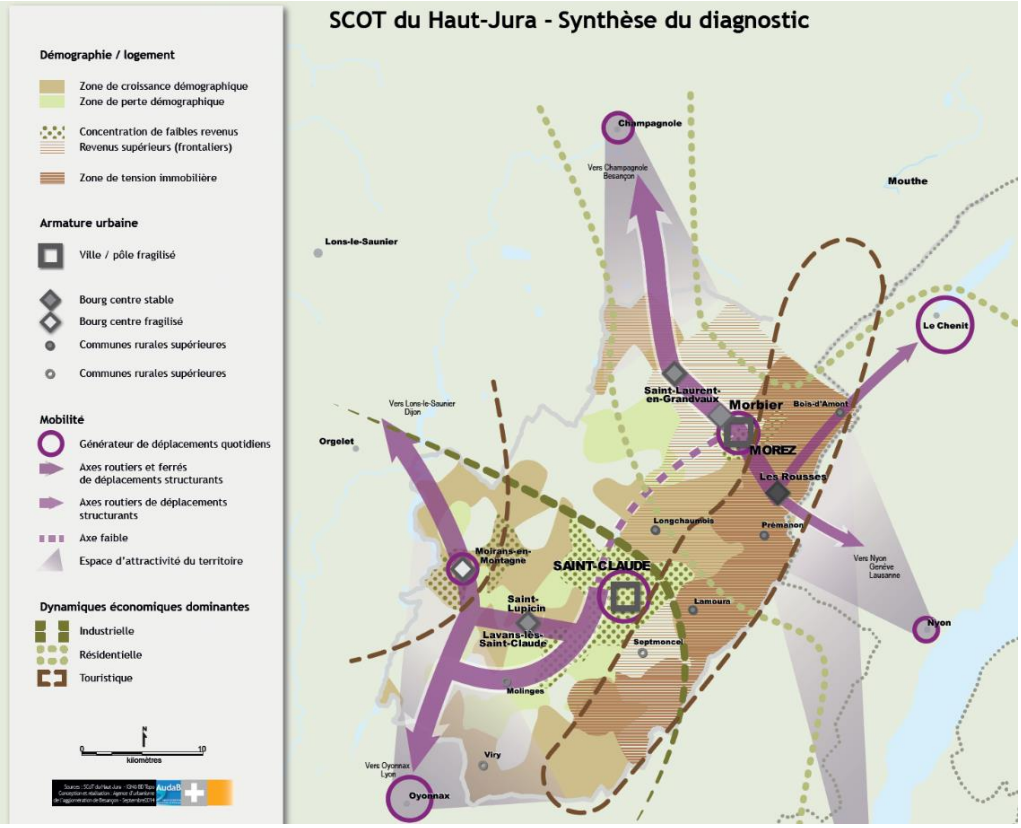

Les grandes mutations identifiées sur le territoire du SCoT du Haut Jura

Le basculement depuis la fin des années 2000 vers une économie présentielle qui place le cadre de vie, la qualité des services et des aménités au centre des enjeux de développement,
Le repositionnement du tissu industriel sur des productions à plus forte valeur ajoutée qui renforce l'aspiration des entreprises à bénéficier d'espaces économiques vitrines, de lieux de travail de qualité pour maintenir une main d'œuvre convoitée, de lieux de vie attractifs pour faire venir et rester les profils qualifiés nécessaires à la compétitivité, etc.
La diversification des attentes des touristes qui mettent en concurrence l'offre locale avec celles attractives de territoires proches ou lointains,

2.2-Les éléments du PADD du SCOT

Seront développées les orientations relatives aux thématiques de l'habitat et de la gestion économe de l'espace. Les autres orientations du PADD du SCoT seront développées dans les ateliers correspondant (environnement, paysages…)

Le SCot identifie deux piliers principaux du territoire :

- L'**organisation multipolaire et maillée** du territoire qui, grâce à la juste articulation entre villes, bourgs et villages, permet de maintenir un territoire innervé et vivant,
- Les **richesses paysagères et écologiques** incomparables qui constituent un trait distinctif représentant à la fois un atout pour l'attractivité et le développement du territoire et une responsabilité particulière vis-à-vis des choix d'aménagement qui seront faits.

2-Un territoire acteur de son renouveau économique		
2.1-Favoriser le développement et l'innovation en entreprise	2.1.1-Créer et accompagner les espaces de création, d'innovation et de coopération nécessaire au développement d'un tissu économique en évolution	Enjeux : doter le territoire de capacité d'accueil suffisantes accompagnant le développement des entreprises Accompagner et accueillir les initiatives en faveur de la coopération économique
	2.1.2-Favoriser le développement pérenne des entreprises par des espaces économiques et des localisations stratégiques	Enjeux : offrir des capacités d'accueil adapté en quantité et en qualité répondant à une logique territoriale et aux conditions de développement des entreprises Réserver du foncier économique au développement artisanal et industriel, en limitant le développement commercial aux sites identifiés comme localisation commerciale préférentielle.
2.2-Conforter et développer les activités agricoles et sylvicoles	Atelier cadre de vie	
2.3-Optimiser le potentiel touristique	2.3.1-Pérenniser les activités de sports d'hiver en intégrant les évolutions pratiques du climat et en préservant les ressources de son attractivité	Préserver et renforcer les fondamentaux de l'offre touristique du territoire (adaptation des activités motrices du territoire) Augmenter significativement les capacités d'adaptation et de résilience de l'offre touristique pour pouvoir absorber au mieux les évolutions non maîtrisables
	2.3.2-Asseoir l'économie touristique sur les ressources du territoire pour une offre quatre saisons multifonctionnelle	Attractivité de la diversification : développement d'une offre différenciante
	2.3.3-Adapter l'offre d'hébergement aux cibles touristiques et favoriser les synergies avec les résidents permanents	Adaptation de l'offre d'hébergement à la clientèle (famille, tourisme de niche et de proximité) Développement des synergies entre les vocations touristiques et résidentielles
	2.3.4-Améliorer les conditions d'accès aux sites touristiques	Garantir le développement et l'amélioration des conditions d'accès aux sites touristiques Favoriser l'usage modes doux Limiter la dispersion des équipements touristiques
3-Un territoire structuré par la cohésion territoriale et sociale		
3.2-Promouvoir un territoire solidaire	3.2.2-Offrir des réponses innovantes aux besoins en services	Adaptation à la configuration de ce territoire de moyenne montagne, équité sociale en matière de réponse aux besoins à la population
3.3-Conforter les offres commerciales et de	3.3.1-Renforcer en priorité les centralités commerciales et	Rééquilibrer l'offre en faveur des centres en favorisant les implantations

services des pôles de l'armature territoriale	réorganiser l'offre de périphérie	et le développement commerciale Constitution du DAAC Faciliter la localisation de nouvelles implantations commerciales au sein des centralités. Conforter la présence d'une offre commerciale diversifiée, répondant aux besoins courants sur les pôles de proximité.
	3.3.2-Favoriser la pérennité du niveau d'équipements et de services s'appuyant sur l'armature territoriale	Localisation prioritaire en centre-village/chef-lieu Insertion urbaine des équipements

2.3-Les orientations chiffrées et spatiales inscrites au DOO

Bilan de la compatibilité du PLU actuel de Prémanon avec le SCoT du Haut-Jura

compatible *presque compatible* *incompatibilité avec le SCoT DU Haut Jura*

Orientation 3

3-Favoriser l'attractivité touristique	**Compatibilité SCOT**
Améliorer l'offre d'équipement pour le ski en multipliant les portes d'entrée sur le territoire	Réalisés à ce jour ?
Possibilité de développement : Les Jacobeys : terrains libres pour le développement touristique Les Jouvencelles : possibilité d'aménagement autour de la gare du télésiège : réaménagement du parking devant le télésiège Développer le ski nordique	

Orientation 4

4-Permettre l'accueil d'activités artisanales	**Compatibilité SCOT**
Secteur développement activités artisanales au nord du bourg de Prémanon, proximité station d'épuration	

Orientation 5

5-Prévoir les équipements collectifs généraux nécessaires à la population	**Compatibilité SCOT**
Agrandissement du cimetière	
Besoin de locaux techniques	
Maillage viaire pour les zones de développement autour du chef-lieu	

Prescriptions du SCoT du Haut-Jura à intégrer- ***La commune de Prémanon est classée centralité du niveau 3 dans le SCoT du Haut Jura :***

Le document d'urbanisme local couvrant Premanon s'emparera des outils d'urbanisme règlementaire local afin de faciliter l'implantation / les mutations commerciales sur le centre-bourg et en particulier :

• par la définition d'un linéaire commercial prioritaire avec la mise en place d'une interdiction de changement de destination des locaux commerciaux existants vers une autre destination que le commerce, et d'une obligation de rez-de-chaussée à 3,50 mètres pour les éventuelles nouvelles constructions ou les opérations de démolitions / reconstructions afin de permettre l'accueil d'activités économiques et en particulier commerciales.

• par la mise en place d'une charte d'enseignes et de façades co-construite avec les commerçants.

• par des exigences limitées en matière de stationnement et de livraisons pour les projets de constructions ou changements de destination:

pas de place de stationnement ni d'espace de livraison exigés en dessous de 400 m² de surface de plancher, 1 place pour 40 m² de surface de plancher au-delà de 400 m² de plancher.

Le PLU actuel est compatible avec le SCoT pour les orientations générales. Cependant, le PADD du PLU manque d'éléments pour affirmer sa compatibilité avec le SCoT.

2.4 Les enjeux à intégrer dans le cadre de la révision du PLU

Dans le cadre de la révision du PLU les principaux enjeux concernent la gestion économe des espaces agricoles, naturels et forestiers.

Il s'agit de tendre vers un développement équilibré de Prémanon, territoire multipolaire où la fonction touristique met en exergue des enjeux en termes d'adaptation face au changement climatique et la diversification des activités 4 saisons notamment.

Son identité ruralo touristique lui confère un statut et une identité qu'il convient d'affirmer à travers le projet politique du futur PLU.

Les grands enjeux sont donc :

→ **ORGANISER LES POLARITES COMMUNALES ET AFFIRMER LES ROLES DANS L'ARMATURE TERRITORIALE**

→ **CONNECTER ET RENDRE ACCESSIBLES LES POLARITES**

→ **QUALIFIER LES ESPACES PUBLICS ETE COMME HIVER POUR LES RENDRE PLUS ATTRACTIFS**

→ **AFFIRMER LES COMPLEMENTARITES ENTRE LES POLES ??**

Temps 3 : Pour aller plus loin

4. METHODOLOGIE DE DEFINITION DE VOTRE ARMATURE COMMERCIALE ET TOURISTIQUE

Première étape:
Objectif: définir les différentes polarités commerciales
1-**Recensement** de vos générateur sde flux (données en ligne, internet, terrain)
2-**Catégorisation** de vos générateurs de flux
3-**Cartographie** des générateurs de flux

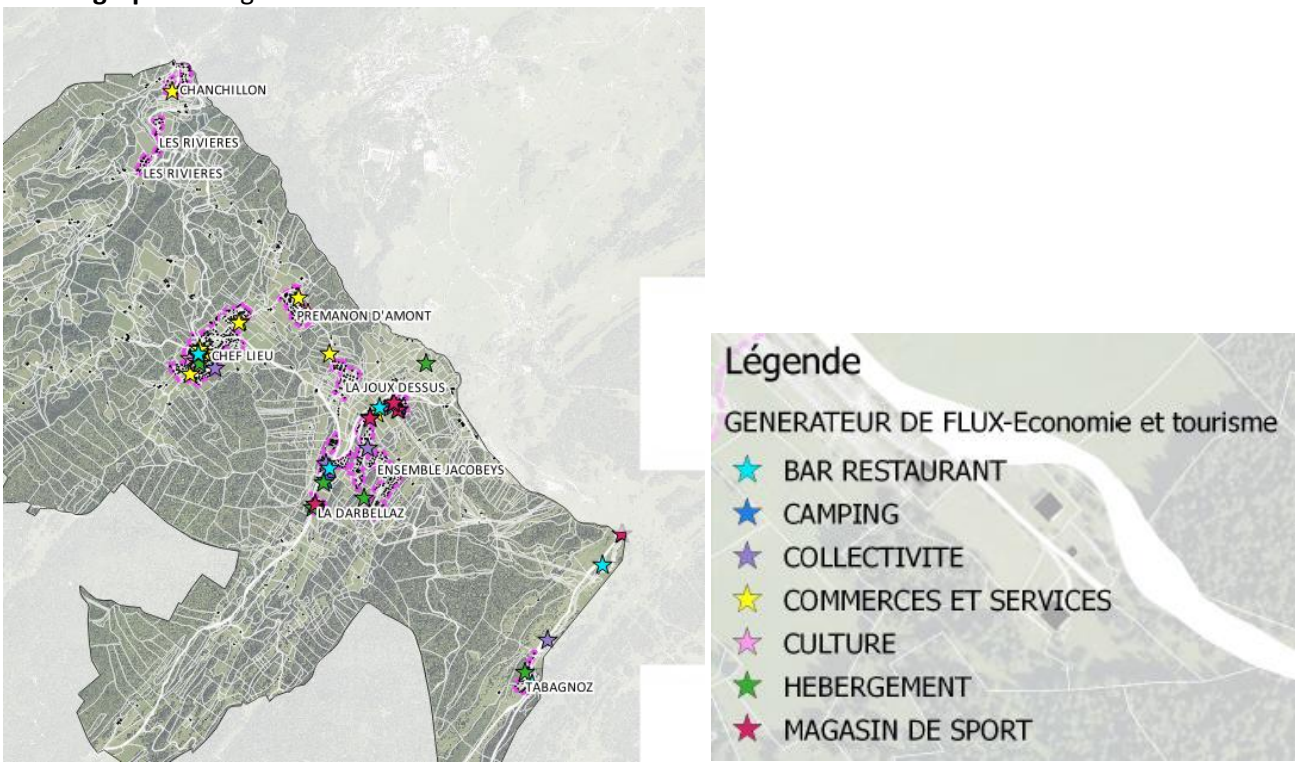

Deuxième étape:
Objectif: définir les linéaires commerciaux (compatibilité avec le SCoT) et les enjeux associés

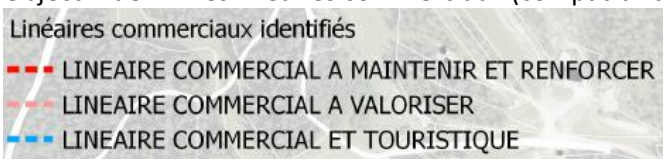

Résultats:
Le chef-lieu: pôle de vie avec activité touristique et porte d'entrée du domaine de ski de fond
Les Jouvencelles: pôle touristique principal-porte d'entrée principale du domaine skiable alpin
Darbella: pôle touristique secondaire-porte d'entrée sur les deux domaines
Tabagnoz-Les Dappes : pôle touristique-porte d'entrée des Dappes sur le domaine skiable alpin

→ Un caractère multipolaire du territoire affirmé et des linéaires commerciaux à valoriser ou portant de forts enjeux de structuration.

Un atlas cartographique isole chaque entité urbaine. D'après le travail réalisé, vous pouvez compléter, ajouter des établissements et générateurs de flux, préciser la typologie affectée. Les linéaires commerciaux vous conviennent-ils ? Quels enjeux y associez-vous ?
Ce travail est le point de départ de l'analyse économique et touristique et des scenarios de développement sur lesquels vous réfléchirez dans le cadre de l'atelier.

Temps 4 : Réflexion prospective sur le nouveau PLU

Les schémas proposés en dessous sont une base pour vous aider à réfléchir sur votre projet communal sur la thématique économique et touristique. A l'aide de ceux-ci vous pourrez construire votre propre scenario.
Les planches sont composées de trois temps :
1-Le constat, c'est-à-dire l'analyse de l'existant sur votre commune
2-Le fil de l'eau : autrement dit, quelles évolutions si la tendance se poursuit
3-Scenario : proposition d'évolution à l'horizon du PLU

→ La réflexion porte donc sur le temps 3.

1 ARMATURE ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE: CONSTATS

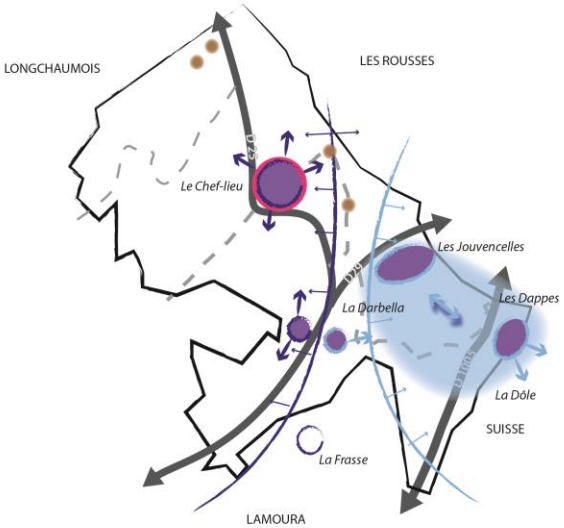

ARMATURE ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE-CONSTATS

- *Pôle de vie*
- *Pôle touristique*
- *Pôle touristique secondaire*
- *Hameaux*
- *Porte d'entrée ski nordique*
- *Porte d'entrée ski alpin*
- *Domaine de ski alpin*
- *Multipolarité affirmée du domaine nordique*
- *Intégration et développement du domaine alpin*
- *Aire d'influence du domaine alpin*
- *Aire d'influence du domaine nordique*

2 ARMATURE ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE: FIL DE L'EAU

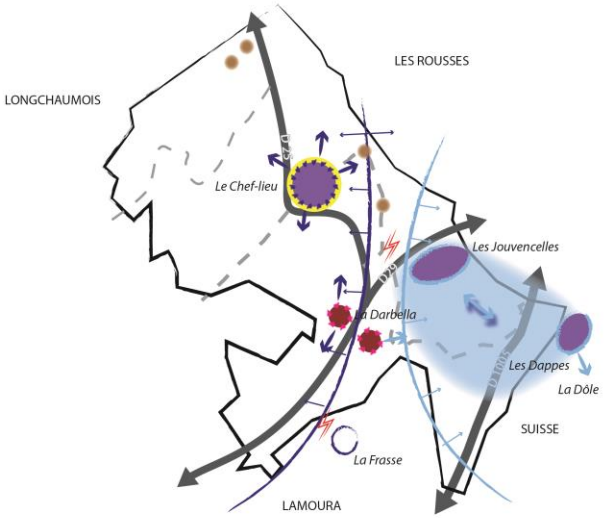

ARMATURE ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE-LE FIL DE L'EAU

- *Pôle de vie: manque de lisibilité de l'offre induisant une perte d'attractivité touristique et résidentielle*
- *Polarité hivernale, développement transfrontalier.*
- *Renforcement d'un pôle de consommation*
- *Aire d'influence du domaine alpin*
- *Aire d'influence du domaine nordique*
- *Porte d'entrée ski nordique: fragilisation de la multipolarité*
- *Porte d'entrée ski alpin: renforcement de l'intégration du domaine via la projet trans-frontalier Dôle-Tuffes.*
- *Porte d'entrée mixte non valorisée mais attractive du fait de la présence de services et de sa duplicité*
- *Affirmation du domaine skiable en tant que pôle hivernal bien identifié*
- *Non affirmation des complémentarités: Risque de perte d'attractivité du domaine*

3 ARMATURE ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE: SCENARIO

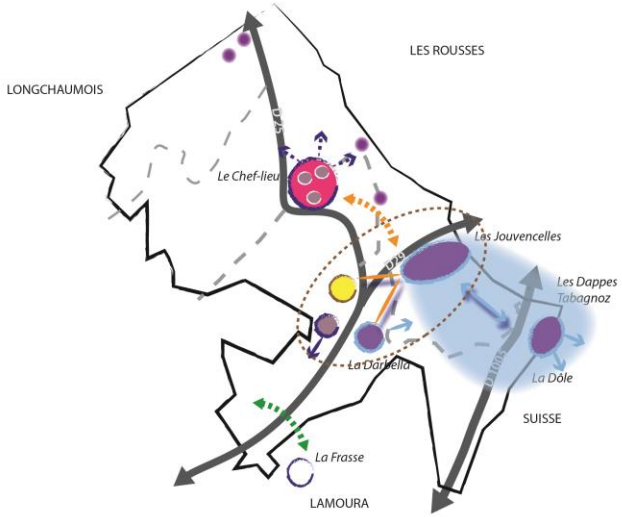

ARMATURE ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE-AFFIRMATION D'UNE CENTRALITE MULTIPOLAIRE

- *Affirmation du chef-lieu en tant que pôle de vie accueillant des activités touristiques et lits chauds*
- *Pôle touristique hivernal-domaine alpin*
- *Renforcement du pôle touristique secondaire multifonctionnel*
- *Valorisation du pôle touristique secondaire*
- *Favoriser les complémentarités entre les différentes polarités*
- *Valoriser la connexion nordique avec La Frasse*
- *Affirmer la multipolarité du domaine skiable*
- *Poursuite du développement intégré du domaine alpin*

1 HEBERGEMENTS TOURISTIQUES: CONSTATS

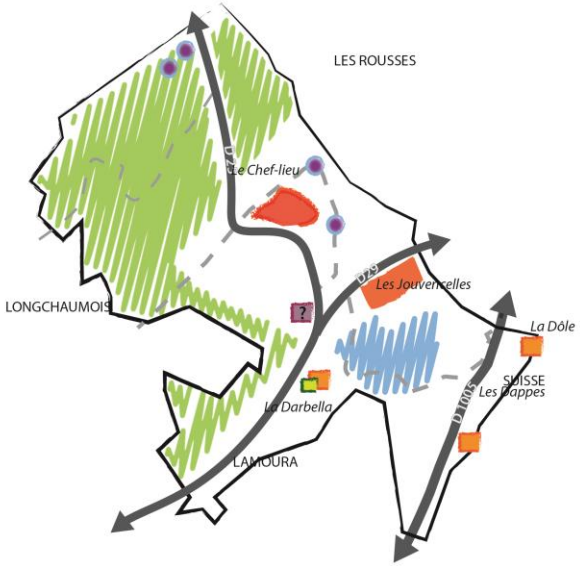

LES HEBERGEMENTS TOURISTIQUES-CONSTATS

- *Pôle de vie Lits touristiques*
- *Pôle touristique Lits chauds*
- *Hameaux, résidences secondaires*
- *Devenir du village vacances?*
- *Prédominance de lits chauds*
- *Camping - Lits chauds*
- *Hébergements ponctuels-Lits chauds*
- *Concentration de résidences secondaires Lits froids prédominants*

2 HEBERGEMENTS TOURISTIQUES: FIL DE L'EAU

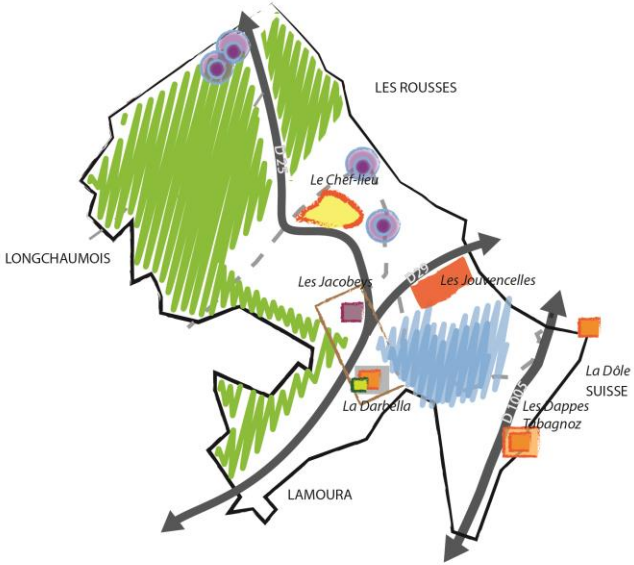

LES HEBERGEMENTS TOURISTIQUES-LE FIL DE L'EAU

- *Pôle de vie -Lits touristiques*
- *Pôle touristique- Lits chauds, continuité du développement*
- *Réponse aux besoins des habitants permanents? Mutation en lits froids: perte d'attractivité résidentielle et touristique?*
- *Hameaux, développement des résidences secondaires, lits froids, perte d'identité*
- *Friche voisine des polarités touristiques*
- *Evolution de l'existant mais...*
- *Absence de valorisation induisant une perte d'attractivité de La Darbella et Jacobeys*
- *Hébergements ponctuels Lits chauds- Poursuite de la tendance*
- *Sur concentration de résidences secondaires: Lits froids prédominants, perte d'attractivité et du caractère intimiste des lieux*

3 HEBERGEMENTS TOURISTIQUES: SCENARIO

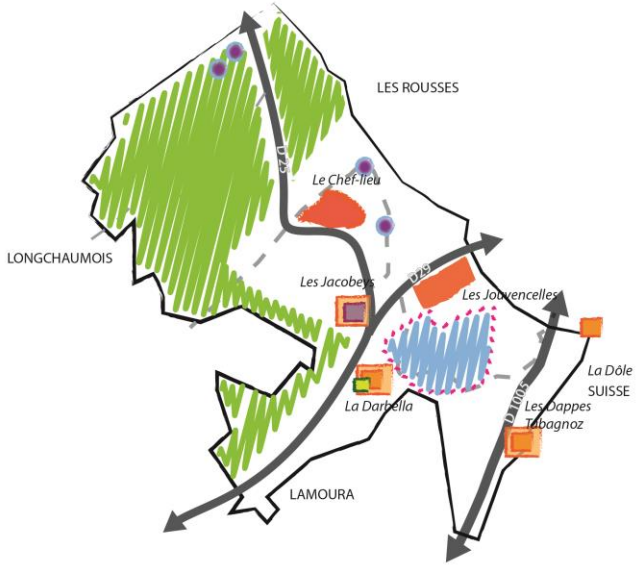

LES HEBERGEMENTS TOURISTIQUES-ENJEUX

- *Pôle de vie Concilier l'accueil des habitants permanents et maintenir les lits chauds existants*
- *Pôle touristique Maintenir et développer les Lits chauds*
- *Hameaux, Contenir le développement des résidences secondaires*
- *Permettre et encourager la reconversion du centre de vacances des Jacobeys*
- *Permettre le développement de lits chauds en compléments de celle présente sur le pôle touristique Poursuivre la diversification du parc d'hébergement*
- *Maintenir les hébergements ponctuels et valoriser le caractère intimiste de cette partie du territoire*
- *Contenir le développement des résidences secondaires*